

par le comité spécial chargé de prendre en considération la question du commerce interprovincial, etc., aux fins que la preuve reçue devant eux, de jour en jour, soit imprimée pour l'usage de ces comités.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,

Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 6 mars 1883, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des soumissions reçues pour la construction du canal *Murray*, ainsi que copie des rapports et devis estimatifs d'ingénieurs, des pétitions, ordres en conseil et de la correspondance se rapportant à cette entreprise; aussi un état indiquant les quantités des diverses natures de travaux, portées au devis primitivement arrêté qui a servi de base aux soumissions; indiquant aussi les réductions de travaux qui auraient été convenues dans l'adjudication du contrat; indiquant aussi le montant total des diverses soumissions calculées d'après les quantités premières et d'après les quantités réduites dans chaque cas.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 83)

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que le bill reçu de la Chambre des Communes, jeudi le cinq d'avril, et intitulé: " Acte concernant le crédit foncier franco-canadien," soit mis aux ordres du jour pour la seconde lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet de constituer en " corporation les révérends Pères Oblats de Marie Immaculée des territoires du " Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *de Boucherville*, secondé par l'honorable M. *Boyd*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender de " nouveau l'acte intitulé: ' Acte concernant les banques et le commerce de banque, " et les différents actes qui le modifient,' " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet de réduire de " nouveau le capital social de la Cie d'assurance de Québec, contre l'incendie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.